



# QUIÉRY-LA-MOTTE

## FLASH INFOS

### Quelques points du conseil municipal du 27 NOVEMBRE 2020

**Projet Eolien :** Nous avons demandé dans le flash info n°9 aux personnes intéressées pour participer à des réunions publiques concernant le projet éolien et/ou faire partie de la commission de projet de se manifester. A ce jour, 8 personnes se sont inscrites pour participer à la réunion publique dont 6 à la commission. Compte tenu des mesures sanitaires, ces réunions ne pourront se tenir avant l'an prochain, peut être en concertation avec la commune d'Izel-lès-Equerchin. Une enquête publique devrait avoir lieu courant 2022.

**Défibrillateur :** Le capot du défibrillateur de la Mairie sera changé car il se met en alarme de façon intempestive.

### Comité des fêtes



#### Un grand merci pour votre participation au téléthon.

C'est une double satisfaction pour le comité des fêtes qui a pu organiser cette manifestation et a fait travailler les commerçants du village.

- L'action de l'association Escapades Quiérysiennes : « Estimation de la corbeille de Noël » a permis de récolter la somme de 232€, que l'association va arrondir à 250€. Son poids était de 4489 gr. C'est Françoise Deleigne qui l'a remportée.
- 167 repas ont été pris en drive.
- Environ 500 cases ont été vendues.

**Soit un total d'environ 1700 € à reverser au téléthon** (Il manque encore quelques dons et une facture)

**Merci à tous :** aux associations, aux bénévoles, aux généreux donateurs et aux commerçants qui ont bien voulu relever le défi et bien sûr aux participants de l'opération.

**Noël :** Un sapin a été installé et décoré près de la mairie. D'autre part, le père Noël sortira en calèche le vendredi 18 décembre pour distribuer des friandises aux enfants.

#### **Concours de photographies en 2021 :**

Le Comité des Fêtes organisera tout au long de l'année un concours photo ouvert aux habitants de la commune. Sur certains mois, il y aura un thème imposé. Le règlement vous sera communiqué au plus vite.



### CCAS

- **La distribution des colis des aînés aura lieu le samedi 19 décembre à partir de 9h.**
- Compte tenu des mesures sanitaires, la galette est remplacée par une livraison d'un repas gratuit aux aînés à domicile, le samedi 9 janvier.
- La chorale de Quiéry a fait don des lots de sa grille de cases du téléthon au CCAS qui a décidé de donner les lots aux Resto du cœur.

## COVID

### Depuis le mardi 15 décembre :

- Les déplacements sont à nouveau autorisés en journée sur l'ensemble du territoire sans obligation de fournir une attestation de déplacement.
- Néanmoins, un couvre-feu sera instauré sur tout le territoire métropolitain de 20 heures à 6 heures du matin (à l'exception de la nuit du 24 au 25 décembre).
- Par ailleurs, lors des fêtes de fin d'année, il sera important de limiter le nombre de convives à table (pas plus de six adultes ensemble).
- En revanche, la reprise des salles de cinéma, des théâtres et des musées qui était prévue initialement à cette date sera repoussée de trois semaines.

### Compte tenu des mesures sanitaires :

- Les réunions publiques ne peuvent se tenir.
- **La cérémonie des vœux 2021 n'aura pas lieu.**

## Eau ARS

Vous trouverez la dernière analyse de notre eau sur le site de la mairie. Il n'y a plus de restriction à sa consommation, suite aux travaux réalisés par Noréade.

## Boîte aux lettres



La boîte aux lettres de la poste a été déplacée à proximité de la place du 19 mars 1962.

## Fermeture de la mairie

**La mairie sera fermée du 26 décembre au 2 janvier 2021.**  
**Une permanence aura lieu le mardi 29 décembre de 13h à 15h.**  
En cas d'urgence vous pouvez contacter le maire ou les adjoints.

## Travaux ligne TGV



SNCF nous informe que des travaux de renouvellement des rails vont avoir lieu entre le 4 janvier au 7 août 2021. Durant cette période, des véhicules routiers franchiront la commune, principalement la nuit. Ceci risque d'engendrer quelques nuisances sonores.

